



TARIFS PARTICULIERS 2021

Le service des déchets ménagers de la communauté de communes assure la collecte et le traitement des déchets ménagers produits sur le territoire. Au 1^{er} janvier 2021, notre communauté de communes étend la redevance incitative à l'ensemble de son territoire.

Le montant de la redevance prend en compte l'ensemble du service des déchets ménagers : les frais de structure, la collecte et le traitement des déchets (ordures ménagères, recyclables, déchets de déchèteries), l'entretien et le gardiennage des déchèteries, des Points d'Apports Volontaires, la mise à disposition d'équipements (bacs, colonnes, cartes), etc.

Les dépenses et les recettes du budget annexe Ordures Ménagères doivent être à l'équilibre. Ainsi, le tarif de la redevance est fixé chaque année par l'assemblée délibérante.

PARTICULIERS COLLECTÉS EN **PORTE-À-PORTE** dotés d'un bac noir et d'un bac jaune :

Nombre de personnes par foyer	Bac ordures ménagères (noir) à attribuer	Bac déchets recyclables (jaunes) à attribuer	Nombre de passages en déchèteries inclus (2m ³ par passage)	Montant annuel de redevance (26 levées de bac noir)	Montant déduit pour chaque levée évitée	Montant seuil minimum (12 levées de bac noir)
1 pers. et résidences secondaires	80 litres	240 litres	18	156,09 €	1,96 €	128,65 €
2 pers.	80 litres	240 litres	18	187,29 €	1,96 €	159,85 €
3 pers.	120 litres	240 litres	18	243,98 €	2,94 €	202,82 €
4 pers.	180 litres	340 litres	18	313,41 €	4,41 €	251,67 €
5 pers.	180 litres	340 litres	18	344,61 €	4,41 €	282,87 €
6 pers.	240 litres	340 litres	18	414,04 €	5,88 €	331,72 €
7 pers.	240 litres	340 litres	18	445,25 €	5,88 €	362,93 €
8 pers.	360 litres	340 litres	18	552,89 €	8,82 €	429,41 €
9 pers.	360 litres	340 litres	18	584,10 €	8,82 €	460,62 €

**PARTICULIERS NON COLLECTÉS EN PORTE À PORTE
 AYANT ACCÈS AUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES
 dotés d'un badge déchets :**

Nombre de personnes par foyer	Nombre d'ouvertures de la trappe incluses	Nombre de passages en déchèteries inclus (2m ³ par passage)	Montant annuel de redevance	Montant déduit pour chaque ouverture évitée	Montant seuil minimum (12/hab)
1 pers. et résidences secondaires	26	18	104,33 €	0,98 €	90,61 €
2 pers.	52	18	153,21 €	0,98 €	125,77 €
3 pers.	78	18	202,10 €	0,98 €	160,94 €
4 pers.	104	18	250,98 €	0,98 €	196,10 €
5 pers.	130	18	299,87 €	0,98 €	231,27 €
6 pers.	156	18	348,75 €	0,98 €	266,43 €
7 pers.	182	18	397,64 €	0,98 €	301,60 €
8 pers.	208	18	446,52 €	0,98 €	336,76 €
9 pers.	234	18	495,41 €	0,98 €	371,93 €

Ouverture supplémentaire de la trappe ordures ménagères en apport volontaire (40L) : 4,00 €
 Passage supplémentaire en déchèterie : 5,00 €



**TERRES DU
 HAUT BERRY**
 Communauté de Communes